

# AQVITANIA

supplément 4, 1990

*Sites défensifs et sites fortifiés  
au Moyen Age  
entre Loire et Pyrénées*

*Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987*

éditions de la Fédération Aquitania

## SOMMAIRE

Préface par Bernadette Barrière et Jean-Michel Desbordes	7
<b>Région Aquitaine</b>	
Jacques CLEMENS et Alain DAUTANT Mottes et camps au Moyen Age en Lot-et-Garonne	9
Yan LABORIE Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord	23
Jean-Bernard MARQUETTE Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais (XIe-XVe siècle). Etat de la recherche	31
Sylvie FARAVEL L'habitat castral de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) : méthode et problématique de recherche, premiers résultats.	53
Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU Une tour-ostal à Agen	63
Yan LABORIE Architecture de l'habitat privé des XIIIe et XIVe siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac	75
<b>Région Limousin</b>	
Bernadette BARRIERE Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche	93
Geneviève CANTIÉ Mottes et maisons fortes en Limousin, les techniques de construction d'après la fouille	103
Philippe COUANON Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin	115
<b>Région Midi-Pyrénées</b>	
Benoit CURSENTE Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche.	123
Gérard PRADALIÉ Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées	133
Jean CATALO et Joseph FALCO L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne)	137
<b>Région Poitou-Charentes</b>	
André DEBORD La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives.	151
Raymond PROUST Quelques enseignements d'une prospection systématique au sol en Poitou-Charentes.	162

<i>Prospection aérienne des fortifications médiévales de la région Poitou-Charentes :</i>	
Louis-Marie CHAMPÈME	163
Sites médiévaux et photographies aériennes dans le département des Deux-Sèvres : premières conclusions	
Alain OLLIVIER	173
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le nord-ouest du département de la Vienne	
Christian RICHARD	177
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le sud du département de la Vienne : premiers résultats	
Jacques DASSIÉ	183
Archéologie aérienne et informatique	
Patrick PIBOULE	191
Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes.	
<b>Conclusion</b>	
Jean-Marie PESEZ	203
Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions	

Yan LABORIE

## Architecture de l'habitat privé des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquaine, à Bergerac (Dordogne).

### Situation de l'îlot Fonbalquaine

Esquissant la forme d'un quadrilatère de grand axe nord-sud l'îlot Fonbalquaine, campé au coeur de la vieille ville, sur un versant exposé en plein sud, sur la rive droite de la Dordogne, constituait jusqu'en 1981 un quartier bien individualisé par quatre rues publiques (fig. 1).

Son assiette, avoisinant les 1 900 m<sup>2</sup>, était structurée en deux paliers horizontaux définis au nord par une terrasse remblayée, au sud par une aire décaissée : dispositif destiné à compenser la pente naturelle du terrain.

Une carte parcellaire de la ville (fig. 2), levée vers 1773<sup>1</sup>, présentait un plan précis du quartier à la fin de l'Ancien Régime. L'analyse de ce document, du cadastre de 1830<sup>2</sup>; et de celui de 1974, révélait que la plupart des immeubles de l'îlot avaient été reconstruits aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais que, dans sa globalité, l'organisation de son parcellaire et de ses limites n'avait que peu évolué depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur le site, aucun vestige antérieur à cette époque ne subsistait en élévation. Il n'était guère possible, dans ces conditions, de préjuger l'origine de ce parcellaire au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle sans observer le sous-sol de l'îlot.

1. Carte du domaine de Bergerac, Arch. Nat., Dept. des Cartes et Plans, N IV Dordogne 1, 1773/1783.
2. Archives Municipales de Bergerac, Plan cadastral de la commune de Bergerac, feuille dite de la Ville, 1830/1831.

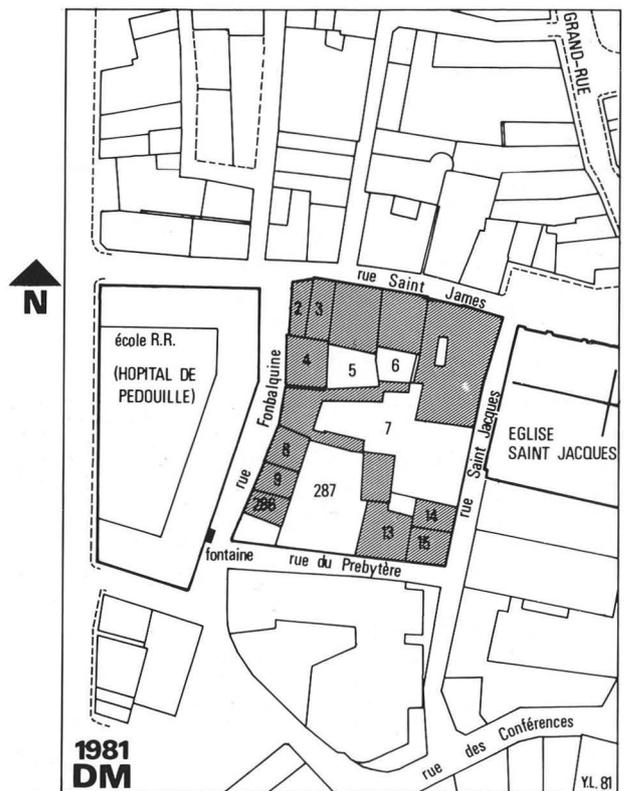


Fig. 1. — Plan parcellaire de l'îlot Fonbalquaine en 1980 avant sa restructuration. Son assiette était structurée en deux paliers horizontaux, formés côté nord par une terrasse remblayée (parcelles DM 2, 3, 4, 5, 6 et 7) et côté sud par une aire décaissée (parcelles DM 8, 9, 13, 14, 15, 286 et 287). Il est à remarquer que la parcelle 6 conservait le souvenir de la forme en plan de l'ostal médiéval disparu.

### Les données des archives

Plusieurs mentions extraites des archives municipales témoignaient de la stabilité, depuis au moins le début du XVe siècle, du réseau de voirie qui délimitait l'îlot, par conséquent des origines anciennes de son assiette. Le long de sa façade ouest "*lo gran carreyra de Fonbalquina*" est mentionnée depuis 1416. Des confrontations précises assurent sans ambiguïté sa localisation et la permanence de son tracé<sup>3</sup>.

Au sud, la rue Pédouille, aujourd'hui du Presbytère, figure encore au plan de 1773 et apparaît dans les textes vers 1460<sup>4</sup>. Au nord, la rue Saint-James est aussi l'une des plus anciennes voies de circulation de la ville avec la Grand-Rue. Elle prolongeait vers le centre de l'agglomération la rue du Collège, citée dès 1497<sup>5</sup> et se raccordait à la rue Saint-Georges<sup>6</sup>, mentionnée elle-aussi dès le XVe siècle, que prolongeait ensuite la rue du Figuier. Ces quatre rues ne formaient en fait qu'un seul et même axe établi à la limite de la rupture de pente qui divise la ville d'est en ouest. A chacune de ses extrémités, il aboutissait à l'une des deux portes cardinales de l'enceinte : à l'est, à la Porte Malbec, près du Consulat ; à l'ouest, à la Porte Véridan<sup>7</sup>.

Cet axe de circulation recoupait perpendiculairement devant l'église Saint-Jacques *lo gran carreyra* qui drainait l'essentiel du trafic depuis la Porte Lougadoire, au nord de la cité, en direction du pont enjambant la Dordogne au sud. Le carrefour formé par le croisement de la rue Saint-James et de la Grand-Rue était un lieu important de la vie publique où les crieurs du Consulat informaient la population des arrêtés pris en Jurade. Enfin, du côté est, l'îlot Fonbalquine ne pouvait s'étendre au-delà de l'actuelle rue Saint-Jacques, où était établie depuis le XIIe siècle l'église du même nom<sup>8</sup> et au XIV-XVe siècles un petit cimetière paroissial dont l'emprise exacte a été vérifiée par un sondage archéologique<sup>9</sup>.

Les documents de l'administration consulaire révèlent également que l'îlot Fonbalquine était inclus dans la mouvance d'un petit quartier chef-lieu fiscal, appelé au XVe siècle de Peyre Ovelha<sup>10</sup>. Faute de confrontation, on ne peut préciser exactement le finage de cette modeste unité fiscale à l'existence nominale assez fluctuante qui s'étendait à l'angle sud-ouest de la ville close (fig. 3). Les listes de levée de la taille la distinguent en particulier, jusqu'en 1385, puis l'associent à une aire de perception plus importante<sup>11</sup>.

Ces variations, aux XVe et XVIe siècles, dans le découpage des territoires fiscaux concernèrent plus particulièrement les quartiers de l'ouest de la ville contenus entre la Grand Rue et l'enceinte.

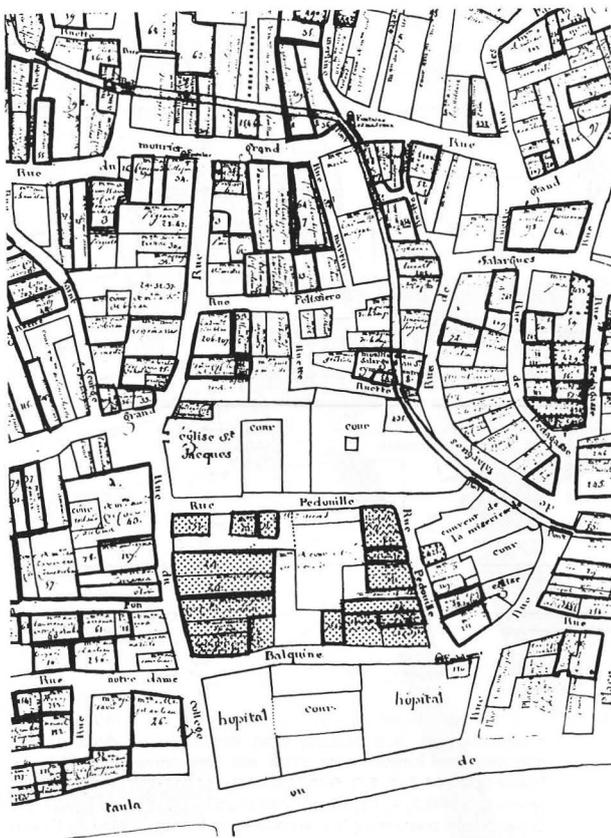


Fig. 2. — L'îlot Fonbalquine à la fin du XVIIIe siècle. Extrait de la carte du domaine de Bergerac de 1773/1783 (Arch. Nat.). L'îlot apparaît limité par quatre rues publiques : au nord par la rue du Collège, à l'est et au sud par la rue Pédouille (aujourd'hui du presbytère), à l'ouest par la rue Fonbalquine, où l'on peut voir la fontaine située contre la façade est de l'hôpital de la ville (hôpital de Pédouille) aujourd'hui disparu. A son emplacement s'élève actuellement une école communale (cf. fig. 1).

3. Archives Départementales de la Dordogne, H 83, 1416.

4. A.M.B., Jurade du 22 août 1463, BB 17.

5. A.M.B., Fonds Faugères, C 3, 28.

6. A.M.B., Inv. L 12.

7. A.M.B., Fonds Faugères, C 3, 28. Plan de la Ville de Bergerac, auteur inconnu, Musée de la Ville de Bergerac, XVII/XVIIIe siècles.

8. J.-C. Ignace et Y. Laborie, Origines de la paroisse de Saint-Martin de Bergerac, *Bull. S.H.A.P.*, t. CIX, p. 29, note 36.

9. Découvertes de nombreuses sépultures des XIV/XVIIe siècles, parcelles DM 16, quartier Saint-Jacques Sud. Fouille René Laborie, 1977/1979.

10. A.M.B., Registre des Jurades, BB 4, fo 70, Relevé de la taille de 1381.

11. A.M.B., Registre des Jurades, BB 1 à 5. Relevé des tailles : 1381 — Peyre Ovelha, 17 imposés ; 1384-85 — Peyre Ovelha, 12 imposés ; 1384-85 — Peyre Ovelha, 8 imposés ; 1384-85 — Peyre Ovelha e lo Caylar, 20 imposés ; 1393-94 — Peyre Ovelha, 16 imposés ; 1395 — lo terrier e p. hovelha, 96 imposés ; 1405 — lo terrier e p. hovelha, 73 imposés ; 1405 — lo terrier e per ovelha, 61 imposés. Au XVIIe siècle, cette unité fiscale a totalement disparu.

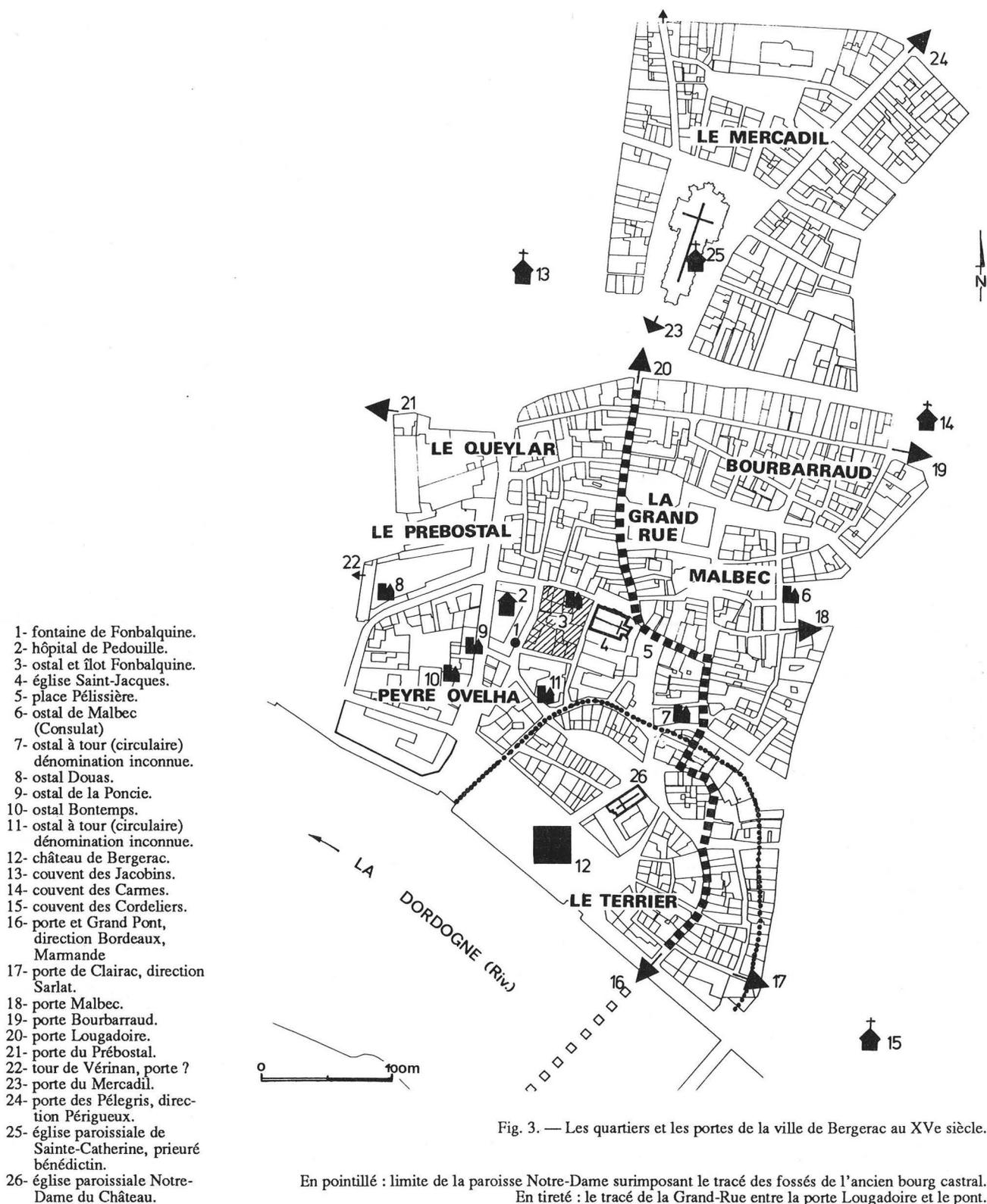


Fig. 3. — Les quartiers et les portes de la ville de Bergerac au XVe siècle.

En pointillé : limite de la paroisse Notre-Dame surimposant le tracé des fossés de l'ancien bourg castral.  
 En tireté : le tracé de la Grand-Rue entre la porte Lougadoire et le pont.

Les mouvements, dans le découpage fiscal de la zone ouest de l'agglomération, témoigneraient probablement d'une plus faible urbanisation ou d'une composition sociale différente des autres quartiers. Les pauvres, théoriquement non taillables, y étaient-ils plus nombreux, ou bien ces quartiers étaient-ils faiblement peuplés ? Plusieurs indices tendent à corroborer l'hypothèse d'une urbanisation faible et disparate, mais n'apportent que peu de renseignements sur la densité et la qualité sociale du peuplement de ces quartiers de l'ouest. En 1502, époque où la ville a pansé ses plaies et a de nouveau retrouvé son contingent de population qui avait fondu pendant la guerre franco-anglaise, les consuls accordent volontiers aux habitants du Prébostal et du Queylar, deux chefs-lieux fiscaux de l'ouest, la possibilité d'ouvrir et de restaurer à leurs frais la Porte Prébostal, "pour une fois que le quartier se peuplera et se bâtira" <sup>12</sup>. Cette réflexion un peu désabusée, rajoutée à l'objet de la délibération, montre clairement que l'urbanisation du secteur ouest n'avait jamais eu totalement lieu ou bien avait déjà, depuis longtemps, périclité comme certains faubourgs ruinés par la guerre et les pandémies et où au XVe siècle la vigne, les arbres fruitiers, les jardins occupaient des espaces jadis bâtis <sup>13</sup>.

Une activité s'était probablement maintenue plus fortement dans l'aire de Peyre Ovelha à cause de la présence de la fontaine de Fonbalquine, de l'hôpital qui y fut implanté en 1416 <sup>14</sup>, de l'existence d'une importante maison noble appelée de la Poncie <sup>15</sup> et enfin de la proximité de la grande église urbaine de Saint-Jacques.

On note toutefois qu'un tanneur cherche à s'y installer, rue Pédouille, dans ou face à l'îlot Fonbalquine en 1463. L'installation de ce type d'artisanat, facteur de nuisances olfactives et sanitaires lorsqu'elle s'effectue en ville, devait généralement avoir lieu dans les zones peu ou pauvrement occupées, particulièrement au XVe siècle, période où le Consulat commence à prendre des mesures fermes en matière d'hygiène publique pour lutter contre les épidémies ; le simple fait de laver du linge dans les fontaines était devenu interdit même à la *fon Balquina* <sup>16</sup>.

La discontinuité du tissu urbain dans ce secteur était peut-être aussi imputable au modelé du relief. Bon nombre de terrains contenus dans cette zone n'étaient pas à l'abri des crues de la Dordogne qu'aucun ouvrage, dans ce

secteur de la ville, n'empêchait de pénétrer dans le bas du quartier <sup>17</sup>. De plus, les sols y étaient saturés par les eaux de la nappe phréatique de la basse terrasse, qui rendaient complexe toute fondation et menaçaient parfois la stabilité des assises de constructions <sup>18</sup> établies sur la pente du versant, et cela jusqu'à l'époque moderne.

C'est à ces quelques informations que se résumaient les données disponibles pour documenter le contexte topographique médiéval de l'îlot Fonbalquine, situé dans un espace charnière placé entre un secteur de la ville très structuré, celui de la Grand Rue à l'est, et un autre plus lâche, sans doute jamais complètement urbanisé avant le XVIe siècle, situé à l'ouest, celui du Prébostal.

### Les données de l'archéologie (fig. 4)

Les habitations de l'îlot Fonbalquine, réputées insalubres, furent rasées en 1981 pour établir une R.P.A. et un parc de stationnement souterrain pour automobiles. Le sauvetage archéologique qui s'en suivit reçut, malheureusement, peu de moyens matériels et humains ; d'autre part, la conservation très inégale des documents, le manque de temps et les lourdes contraintes qu'entraînèrent les travaux de génie civil limitèrent considérablement les résultats escomptés : les habitats du XIIe et XIIIe siècles ne laissèrent comme vestige que de fines pellicules indurées correspondant à leur sol de terre battue, l'empreinte rubéfiée de leur foyer et quelques pieux de bois de fondation ; or la découverte de telles structures ne devient véritablement significative, pour l'histoire de l'habitat, qu'observée en plan comme cela se vérifia dans le seul secteur où une fouille fine a pu être pratiquée (structure 22, fig. 4).

Les résultats furent donc, dans l'ensemble, plus importants dans le domaine de la connaissance chronologique du peuplement de l'îlot que dans celui de l'ethnographie et de son habitat. Parmi les vestiges de constructions, on devait cependant mettre au jour les fondations d'un ostal doté d'une tour, sujet du présent article.

La chronologie des principales phases d'occupation du sol de l'îlot est essentiellement basée sur les données fournies par la fouille des secteurs 8, 2 et 3 (fig. 4). Les séquences stratigraphiques mises au jour dans cette zone centrale étaient les plus complètes parmi celles que

12. A.M.B., Jurade du 15 octobre 1502, V 27.

13. Bergerac, Atlas Historiques des villes de France, C.N.R.S., 1984.

14. A.D.D., H 83. 1.

15. Vente de l'Hôtel de la Poncie par Guillaume de Laguts, Arch. Nat., P 2168, 1487. Plan de la Ville de Bergerac, Musée de Bergerac, XVI/XVIIe siècles.

A.M.B., Fonds Faugères, C 3, 28.

16. *Annales historiques de la ville de Bergerac*, Bergerac, 1891, p. 80.

17. G. Charrier, *Extrait des Jurades de la Ville de Bergerac*, t. VI, p. 36.

18. G. Charrier, *Jurades...*, t. IX, p. 213, 214 et t. XIV, p. 117.



Fig. 4. — Plan des structures médiévales des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles mises au jour lors du sauvetage archéologique de 1981 sur l'îlot Fonbalquaine. En grisé, emprise des bâtiments formant l'ostal.

conservait le site. En différents points du terrain fouillé, les autres coupes observées ainsi qu'une stratigraphie dressée dans le haut de la place Pélissière, à 100 m à l'est de l'îlot Fonbalquaine, offraient toutes de très fortes similitudes avec les profils observés dans les secteurs 8, 2 et 3 : similitudes de la nature de la matrice sédimentaire des unités stratigraphiques, mais aussi de leur mode de mise en place et de la fréquence des séquences chronologiques incluses<sup>19</sup>.

### Le contexte topographique

Le versant de Fonbalquaine s'inscrit dans un des amples lobes qui, à la hauteur de Bergerac, festonnent le rebord de la basse terrasse, situé environ à 200 m en retrait du lit mineur de la rivière. Originellement, il dominait une zone marécageuse d'où émergeaient des lambeaux résiduels de formations alluviales, constituant une sorte de butte isolée de la terrasse par un talweg plus ou moins ennoyé. Ce dispositif contribuait, de façon naturelle, à définir un abri pour toute occupation humaine souhaitant s'établir au contact de la zone guéable de Bergerac : cette position avantageuse fut pleinement utilisée au XI<sup>e</sup> siècle par une fondation castrale qui donna naissance à l'agglomération de Bergerac (fig. 3, n° 12).

### L'origine de l'occupation dans l'îlot Fonbalquaine : XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles

Les premières constructions qui apparurent sur le versant s'établirent dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. Le matériel céramique sur lequel repose cette proposition chronologique ne permet pas actuellement de l'affiner beaucoup plus. Manifestement, il devait s'agir de construction à vocation domestique, comme l'indiqueraient de multiples traces, bien visibles par la rubéfaction localisée du sédiment, d'aires à feu aménagées à même le sol. Le bois et la terre devaient être dominants dans l'architecture de ces bâtisses assises sur des sols damés non revêtus, accompagnées de structures excavées, fosses, silos, fossés. La fouille permet d'entrevoir quelques-unes de ces constructions, mais les informations recueillies sont trop fragmentaires pour restituer une image détaillée de l'architecture de ces maisons pré-urbaines du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 4, structure 22). Ces premières traces d'occupation, qui se retrouvaient sur l'ensemble de la surface de l'îlot,

ainsi que Place Pélissière<sup>20</sup>, résulteraient apparemment d'un mouvement d'expansion, au XII<sup>e</sup> siècle, du peuplement du bourg qui s'était fixé autour du château implanté en contrebas du site, au contact de la rivière, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle (fig. 3).

La plate-forme naturelle au pied de la motte du château, circonscrite par un *talweg* marécageux, dut s'avérer rapidement exigüe. L'habitat commença alors à conquérir la pente du talus alluvial. Ce processus de colonisation du site, engagé au XII<sup>e</sup> siècle, se poursuivit irrémédiablement, mais semble-t-il non sans à-coups, comme le traduirait la succession d'aménagements de sols entrecoupés de séquences colluviales, constatés sur l'ensemble de l'assiette de l'îlot. Ces épisodes colluviaux signaleraient des périodes de désoccupation ou de faibles emprises humaines, sur et en amont du versant. Les processus d'érosion reprenaient alors immédiatement cours. Il semblerait que le peuplement ait eu, jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, un caractère instable dans cette zone située à l'extérieur du bourg castral, probablement encore ouverte sur la campagne. Seul le bourg castral (futur quartier du Terrier) possédait une enceinte fossoyée. Ces phases de désoccupation ou de faibles emprises constatées sur ce versant ne reflètent pas obligatoirement des périodes de dépeuplement qui auraient touché l'ensemble de l'agglomération naissante, car, d'après les sources écrites, rien n'évoque l'existence de crises aux conséquences démographiques. Tout au contraire, les signes d'une croissance constante et brillante sont réunis<sup>21</sup>.

### Construction de l'ostal Fonbalquaine au XIII<sup>e</sup> siècle et définition de l'îlot.

Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, ou dans le courant de la seconde moitié de ce siècle, une toute nouvelle forme de construction en maçonnerie de brique se développa sur le versant de Saint-Jacques et de Fonbalquaine. La chronologie d'apparition de ce mode de construction n'est pas propre au site étudié, mais se constate sur l'ensemble du territoire de la ville. Elle coïncide avec le début de la phase de plein épanouissement de l'agglomération. C'est le temps où Bergerac acquit ses premières institutions municipales et les privilèges fiscaux qui favorisèrent l'exportation du produit de son vignoble bourgeois, dont l'expansion est à mettre en relation avec la fortune commerciale du

19. A la faveur de la pose des réseaux, de nombreuses observations stratigraphiques réalisées en périphérie de l'îlot, dans le sous-sol des rues, fournirent un complément d'informations très utiles, particulièrement pour cerner l'origine de la voirie. Le contrôle de ces travaux de terrassement mineurs se révèle particulièrement rentable en milieu urbain.

20. Observations archéologiques réalisées en 1981 et 1982 par Y. Laborie lors des travaux de restauration de la Place Pélissière.

21. Pour vérifier ou infirmer l'hypothèse, il faudrait disposer de séquences stratigraphiques de même période dans le bourg castral, espace protégé, donc théoriquement plus stable, et comparer le rythme de son occupation avec celle du versant, espace ouvert jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, de ce fait plus sensible à tout événement et où les contraintes de place n'existaient pas encore.

site urbain. C'est aussi le temps des grands travaux d'intérêt collectif : construction de l'enceinte, déviation de bras d'eau, aménagement de la voirie, captage de sources, agrandissement et reconstruction de l'église Saint-Jacques <sup>22</sup>.

C'est dans ce contexte que fut édifié l'ostal de Fonbalquaine. Sa construction corrobore, dans ce secteur, l'origine de la phase d'urbanisation rigide des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles qui imprima définitivement sa trame dans le paysage de la ville. En effet, la définition des contours de l'îlot Fonbalquaine (au moins sur trois côtés) paraît être contemporaine de l'édification de ce premier ostal maçonné.

À l'ouest, une ravine créée par l'écoulement d'une source incisait profondément la pente du versant. Elle fut comblée par un enrochement et par un apport de grave dans lequel un bassin souterrain captait les eaux de la nappe pour les redistribuer vers une borne fontaine que l'on appela la Fonbalquaine. Le tracé de la rue Fonbalquaine doit ses origines à cet accident du relief, dont les aménageurs médiévaux surent parfaitement tirer parti. En obstruant la ravine, ils créaient un axe de circulation, unifiaient le modelé du versant, et établissaient un point d'eau alimenté sans aucune difficulté par gravitation. Au nord, la construction d'une nouvelle enceinte imposa probablement, par la position de ses portes est et ouest, l'établissement d'un axe de communication latéral au rebord de la pente du versant qui devint, au XIV<sup>e</sup> siècle, la rue Saint-James. Au sud, le décaissement du terrain consécutif à un réaménagement de l'îlot, postérieur au Moyen Âge, supprima toute trace archéologique permettant de définir la limite méridionale. On suppose seulement qu'au bas de la pente de gros travaux de terrassement durent avoir lieu pour stabiliser les bords du talweg naturel dont le fond marécageux rejoignait la rivière. Là encore, l'obstacle a été maîtrisé à l'avantage de l'urbanisation : ayant servi dans un premier temps de fossé protecteur au bourg castral, ce talweg fut utilisé par la suite comme exutoire pour les eaux d'un ruisseau, dérivé sur près de 3 000 m, par un canal artificiel, jusqu'à la ville pour y faire fonctionner sept moulins et alimenter les fossés de la nouvelle enceinte (vers 1300-1320).

### Evolution du peuplement de l'îlot aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles

L'îlot se définit donc vraisemblablement dans le même temps que s'y édifièrent les premières bâtisses maçonnées en brique, mais celles-ci n'emplirent pas immédiatement son espace. Les bâtisses de l'ostal flottaient à l'intérieur de

la surface de l'îlot. Elles y occupaient une situation beaucoup plus dictée par le relief naturel du lieu, qui n'avait pas encore été remodelé, que par le souci de s'adapter aux alignements de la voirie naissante.

Avec toutes les difficultés que pose une chronologie presque uniquement établie d'après le mobilier céramique, par ailleurs assez peu abondant, il semblerait que le premier ostal, construit au milieu ou dans le courant de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, demeura isolé au sein de l'assiette jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle. À cette époque, une seconde génération de bâtiments emplit totalement l'espace nord de l'îlot. Dans la partie sud, la situation n'est pas connue pour les raisons déjà mentionnées. Ces nouvelles cellules d'habitations, toujours maçonnées en brique, se distribuèrent très nettement en fonction de la voirie sur laquelle elles alignèrent leurs façades, fait bien visible dans l'angle nord-ouest du terrain. Le corps de logis de l'ostal de première génération (n° 1, fig. 4) se trouvant correctement positionné par rapport à la rue Saint-James fut inclus sans subir de modifications de plans, dans ce nouveau contexte. Par contre, sur sa face est, les constructions attenantes ont été démantelées pour réédifier des immeubles alignés sur la façade de l'église Saint-Jacques, reconstruite vers 1285 de l'autre côté de la rue (fig. 4, n° 20). Cette seconde période d'aménagement marque la fixation définitive des contours et de la trame parcellaire de l'îlot Fonbalquaine.

Est-ce que l'urbanisation en deux temps de l'îlot est à mettre en relation avec la nature du premier édifice qui s'y implanta, riche demeure patricienne ou noble, dotée d'une tour ? A-t-on voulu volontairement maintenir cet ostal dans un environnement non bâti pour en renforcer le prestige, ce qui aurait eu pour effet de geler le terrain qui l'entourait, ou, au contraire, l'habitat bourgeois ordinaire lié au commerce préféra-t-il, tant que le choix était encore possible, s'établir sur des terrains situés plus à l'est, peut-être plus attrayants dès l'origine : attiré dû aux chemins de grande communication qui y aboutissaient et dont la Grand-Rue canalisait ensuite la circulation vers le pont et les portes ? Sur trois couvents mendiants qui s'installèrent à Bergerac dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, deux se fixèrent sur ces points d'aboutissement des grands chemins, au devant de la façade est de la cité ; aucun ne s'installa dans l'angle sud-ouest objet de cette étude (fig. 3, n°s 15, 14, 13).

Enfin le Consulat, centre administratif de la ville, était lui aussi localisé à l'opposé du quartier Fonbalquaine. Ce n'est vraiment qu'au sommet de la phase de croissance

22. J. du Rieu de Maynadier, *L'église Saint-Jacques, Bergerac, 1909*, p. 20 et 21.

urbaine du début du XIV<sup>e</sup> siècle qu'un îlot comme celui de Fonbalquaine réussit à s'urbaniser totalement.

Paradoxalement, on décèle dans ces circonscriptions de l'ouest une concentration élevée de maisons nobles ou patriciennes<sup>23</sup>. L'existence de ces familles riches, de souches anciennes, n'a-t-elle pas aussi contribué à les isoler, pour un temps, de l'aire de l'occupation bourgeoise ? Il n'est pas impossible, par contre, que de nombreuses masures dont on ne retrouve pas les traces faute de fouilles fines par décapages horizontaux, aient coexisté avec ces puissantes demeures à l'aspect monumental. A Périgueux, Madame Higounet-Nadal note dans les zones intermédiaires, entre les grands centres, l'existence d'anciennes familles qui continuent par tradition, aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, à demeurer dans leurs hautes maisons au milieu des masures ; elle remarque que l'on trouve toujours quelques puissants au cœur des quartiers pauvres. Cela paraît bien avoir été le cas à Bergerac dans les quartiers de l'ouest.

#### Plan de l'ostal de Fonbalquaine (fig. 4)

L'ensemble des structures de l'ostal de la première génération occupait la partie la plus élevée et la moins humide du versant, dont la pente inclinée à 9% devenait vers sa base marécageuse, voire ennoyable en période de très fortes crues de la Dordogne.

L'ostal, à la différence des demeures bourgeoises qui formèrent la seconde génération de constructions maçonnées établies à Fonbalquaine (fig. 4, n<sup>os</sup> 9, 10, 11, 12, 13, 14) ne se composait pas d'une cellule d'habitation unique, mais d'une réunion de constructions définissant des espaces à fonctions probablement spécifiques et complémentaires.

Au nord, il était constitué d'un corps de logis rectangulaire de 10,5 m de long, large de 6,9 m orienté nord-sud, ancré à la limite supérieure de la rupture de pente du versant, en bordure de l'axe de circulation qui devint au XIV<sup>e</sup> siècle la rue Saint-James (fig. 4, n<sup>o</sup> 1). Au sud, cette salle de 52 m<sup>2</sup> était flanquée d'une tour carrée, de plan légèrement dissymétrique (7 x 6 m de côté, fig. 4, n<sup>o</sup> 2) contre laquelle s'adossait, semble-t-il, un appentis en charpente (sur la face méridionale) abritant un bassin de fontaine, profond de 0,40 m, d'une surface de 2 m<sup>2</sup> (fig. 4, n<sup>o</sup> f3) ; il ne subsistait de cet appentis qu'un plot maçonné carré de 1,30 m de côté, destiné à supporter un poteau cornier, à l'angle sud-est de la structure (fig. 4, secteur 3). À l'est, les façades de la salle et de la tour donnaient toutes deux dans une cour clôturée par une muraille (fig. 4, n<sup>o</sup> 4). La surface

dé la cour, d'une emprise de 96 m<sup>2</sup>, suivait la pente naturelle du terrain et ne possédait pas de revêtement particulier si ce n'est peut-être un pauvre apport de gravier de rivière. Une rigole excavée dans son sol longeait la façade est de la salle et de la tour, pour évacuer les eaux pluviales tombant des toitures. Dans le prolongement de la cour et à la hauteur de l'angle sud-est de la tour, un corps de bâtiments comprenant trois cellules rectangulaires et un second point d'eau (fig. 4, n<sup>os</sup> 5, 6, 7 et f4) complétait cet ensemble, d'une emprise totale de 290 m<sup>2</sup>. Un petit caniveau reprenait les eaux de la fontaine intégrée dans la maçonnerie du mur de la cellule 5, devait longer la façade de cette cellule, puis se prolongeait le long du mur sud de la tour où il était enterré et construit à l'aide d'éléments en pierre taillée, recouverts de dalles également bien appareillées.

Depuis la cour, on pouvait accéder à l'intérieur de la cellule 5, correspondant certainement à des communs, par une large ouverture de 3 m. La façade nord de ce local possédait un pan de mur fondé sur poutre de bois résineux engagée dans une tranchée. En élévation, cette partie de la construction était peut-être en pisé ou en charpente. L'ensemble des structures décrites étaient contemporaines les unes des autres. Les liens existant entre les différents tronçons de murs en fondation, particulièrement décelables dans une maçonnerie de brique, démontraient la simultanéité de la construction suivant un plan préalablement établi.

D'après la logique induite de la distribution des espaces bâtis, il semblerait que les cellules 6 et 7 du corps de bâtiment sud-oriental ne fussent pas directement constitutives de l'ostal-tour. Leur orientation sous-entend qu'elles eurent leurs accès principaux vers l'est, face à la rue, ou, du moins à l'époque, sur le parvis de l'église Saint-Jacques. Leur plan était strictement identique à celui des cellules d'habitations bourgeoises qui se construisirent par la suite entre l'ostal-tour et la rue Fonbalquaine. Malgré la relation structurelle, et probablement foncière, qui unissait ces deux cellules à l'ensemble des autres bâtisses composant l'ostal-tour, elles semblent s'en dissocier par leur communication directe et l'alignement avec l'extérieur de leurs façades dans le contexte général du quartier. Les autres constructions, excepté l'appentis externe à la tour, étaient disposées de telle manière que les communications de l'une à l'autre, ou vers l'extérieur, pouvaient s'effectuer par l'intermédiaire de la cour clôturée. La qualité des fondations de la muraille enserrant cette cour, autour de laquelle se nouaient donc les relations entre les bâtiments

23. On dénombre au moins cinq maisons importantes dans cette zone de la ville ; cf. fig. 3.

1, 2 et 5 montrait bien que celle-ci ne devait pas être une simple barrière morale entre le quartier et l'espace privé de l'ostal, mais qu'elle constituait certainement une véritable protection. On est, par conséquent, tenté d'émettre l'hypothèse que l'emprise de l'ostal-tour s'étendait aux bâtiments fonctionnant en relation avec cet espace, volontairement coupé de l'extérieur. Les deux cellules 6 et 7, directement ouvertes sur la rue ou le parvis de l'église Saint-Jacques, n'appartenaient peut-être pas véritablement à l'ostal. Mais s'agissait-il peut-être aussi d'un ensemble réellement unitaire et cohérent, forme intermédiaire entre l'ostal fortifié, héritier d'une architecture et d'un mode de vie rural, et l'hôtel urbain où se juxtaposaient, sans encore s'intégrer, deux conceptions de l'organisation de l'habitat : faute d'éléments de comparaison locaux, on ne peut conclure sur ce point.

### La technique de construction

L'ostal-tour, comme les habitats bourgeois de seconde génération établis à Fonbalquine, fut presque totalement bâti en briques rectangulaires de 30 x 20 cm, épaisses de 5 cm, pesant 4 à 5 kg l'unité (fig. 5). Les argiles employées, riches en oxyde de fer, mélangées à des sables fluviaux chargés en mica, leur conféraient une teinte brun-rouge à violacé, suivant le degré et l'atmosphère de cuisson. Ces briques, très poreuses et non compactées, furent fabriquées au moule<sup>24</sup>. La qualité du matériau, constante sur des dizaines de milliers d'exemplaires, témoigne d'une bonne pratique de fabrication. Celle-ci demeure, pour l'essentiel de son déroulement, localement inconnue. Les briques étaient-elles cuites à la volée ou dans des fours ? Où s'établissaient les fabriques ? A qui appartenaient-elles ? Les fabrications étaient-elles saisonnières ou constantes durant l'année ? Les argiles provenaient vraisemblablement du nord-est de la paroisse, où d'importants placages, facilement accessibles, affluent en de nombreux endroits. Les tuiles courbes utilisées pour couvrir l'ostal paraissent aussi provenir d'une fabrication locale.

#### Choix du matériau

A Bergerac, la brique eut la préférence des bâtisseurs et de leurs commanditaires durant toute la période d'expansion de la ville, du milieu du XIII<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle. On l'utilisa aussi bien dans l'architecture domestique, militaire ou religieuse. Les tours du château seigneurial, l'enceinte urbaine, le consulat, les couvents mendiants, l'hôpital, l'église Saint-Jacques, le clocher de la chapelle

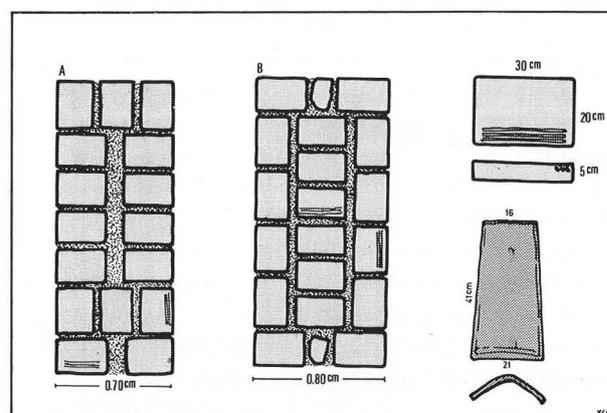


Fig. 5. — Types d'appareils des murs en maçonnerie de grandes briques, vus en plan. Ces briques imposaient par les dimensions de leur module des largeurs de murs standardisées (A et B).

castrale, au moins deux des maisons fortes et la plupart des maisons bourgeoises étaient en maçonnerie de briques. Bergerac appartenait à cette époque à l'aire des paysages roses des villes méridionales. Les formes de l'architecture et ses matériaux sont, bien sûr, largement conditionnés par les données naturelles du milieu dans lequel ils s'épanouissent, mais ils le sont aussi, tout autant, par l'économie et l'identité culturelle des bâtisseurs. Dans le cas de Bergerac, il est sûr qu'un couvert forestier encore bien présent au XIII<sup>e</sup> siècle et des gisements de bonne argile favorisèrent l'usage de la brique. Mais, dans la même région, il y avait en proportion égale des gîtes calcaires, eux-aussi d'exploitation avantageuse puisque se développait, à la même époque, une architecture de pierre.

Dans ce contexte, le choix de l'argile apparaît nettement délibéré, gouverné par une référence technologique ou par des raisons économiques : peut-être les deux à la fois, avec en outre de possibles influences culturelles méridionales. Ce choix s'accordait parfaitement au contexte économique de la ville naissante du XIII<sup>e</sup> siècle. La brique offrait de nombreux avantages par rapport à la pierre : l'extraction de la matière première ne demande pas, à la différence du calcaire, une main d'oeuvre spécialisée ; son transport est aisé ; enfin la fabrication des briques — foulage de la terre, moulage — peut être également confiée à de simples manœuvres. Il n'en va pas de même pour la taille de moellons appareillés. L'extension du vignoble au nord de la ville et dans le terroir agricole suburbain entraînait obligatoirement l'ouverture ou la réouverture des labours sur les terres occupées par les bois :

24. Sur l'une de leurs grandes faces elles gardaient l'empreinte grumeleuse produite par le lit de sable sur lequel le moule sans fond était posé ; sur l'autre des sigillures longitudinales au grand côté, laissées par les doigts de l'artisan lors du garnissage du moule. Un des côtés étroits portait systématiquement des empreintes laissées par le bout des doigts lors de la préhension de la brique au démoulage, avant cuisson.

l'approvisionnement en combustible ne posait donc pas de problème. La brique devait permettre de construire plus vite et à moindre coût que la pierre, facteur certainement déterminant en cette période de pleine croissance urbaine. D'autre part les gîtes de calcaire, bien que proches de l'agglomération au sud et à l'est, demeuraient placés aux XIIIe et XIVe siècles en dehors du territoire de la ville et de la zone directement tenue sous son contrôle, ce qui n'était pas le cas des gisements d'argile. Le réseau féodal péagé entourant le territoire de la ville constitua peut-être un frein à l'emploi de la pierre qui, dans son cheminement vers Bergerac par la Dordogne depuis la région de Couze, ou par les mauvais chemins du sud depuis les versants de Monbazillac, était obligatoirement soumise à ces taxes de passage. L'usage de la pierre de taille s'est, semble-t-il, développé avec l'extension de la zone d'influence de la ville et son enrichissement lié à la dynamique du terroir viticole bourgeois de Bergerac qui absorba, vers 1495, les vignobles possédés par la noblesse laïque et religieuse, au sud de la Dordogne, avoisinant les grands gîtes des calcaires tertiaires, de coloration blanche, dont l'emploi s'est alors généralisé.

L'usage de la brique ne paraît pas avoir débordé la vallée de la Dordogne vers le nord et le Périgord. Il aurait pourtant très bien pu se développer dans ce pays, certes calcaire par excellence, mais où les gisements d'argile, moins visibles qu'en Bergeracois, étaient toutefois aussi abondants et le couvert forestier nettement plus dense<sup>25</sup>. Les 118 briquetteries, tuileries et poteries qui parsemaient cette région aux XVIIIe et XIXe siècles sont là pour le

rappeler<sup>26</sup>. Mais la poussée des influences des pays de Garonne jusqu'aux confins méridionaux du Périgord se heurtait à une autre aire culturelle, solidement ancrée dans ce vieux pays où la pierre était, semble-t-il traditionnellement préférée à la terre.

L'histoire des formes de l'habitat de la ville de Bergerac reflète la rencontre de ces deux courants d'influence sur la Dordogne. Aux XIIIe et XIVe siècles, les références paraissent plutôt garonnaises. L'architecture de brique et la tuile canal dominaient encore à la fin du XVe siècle, puis au XVIe siècle les toitures pentues, la tuile plate et l'ardoise s'introduisirent dans la ville en même temps que se généralisa définitivement la maçonnerie de pierre<sup>27</sup>. Enfin, à partir du XVIe siècle, un style "français" nivela les caractéristiques régionales, mais, en observant les toitures anciennes, on peut déceler, au travers de leur mode de couverture, tuiles plates ou tuiles courbes, la rencontre et la stabilisation, sur la vallée de la Dordogne, des influences périgourdines et garonnaises<sup>28</sup>, exprimant la division entre France du Nord et France du Sud<sup>29</sup>.

#### L'appareil et les mortiers

Appareillées en assise alternée sur deux ou trois rangs suivant les cas, les briques imposaient, par les dimensions de leur module, des largeurs de murs standard — 0,70 m ou 0,80 m — (fig. 5). L'appareil alterné entraînait la formation d'un chaînage vertical, environ tous les mètres, assurant stabilité et rigidité à la paroi murale. L'épaisseur du joint de mortier ne variait guère (entre 15 et 25 mm). Par contre, la composition des mortiers variait suivant la situation de la maçonnerie<sup>30</sup>.

25. G. Delfau, *Annuaire statistique du département de la Dordogne pour l'an XII de la République*, Périgueux, An XII, p. 85 : "argile blanche, jaune, rouge employée à diverses poteries, on en trouve généralement sur toute la surface du département".

26. G. Delfau, *Annuaire du département de la Dordogne pour l'année sextile XI de l'ère Française*, Périgueux, An XI, p. 232.

27. G. Charrier, *Jurades...*, t. II, p. 209. Tuiles plates pour recouvrir le pont, 1512/1513. T. II, p. 286. Ardoises pour couvrir la porte Lougadoire, 1525. T. IV, p. 270. Ardoises pour la construction du clocher de Saint Jacques, 1590. A.M.B., B 8. 1, Vente d'une maison couverte de tuiles plates, 1586.

28. M. et G. Ponceau, *La maison du vigneron en Bergeracois, Actes du XXème Congrès d'Etudes Régionales, Bordeaux, 1967, Vignobles et Vin en Aquitaine*, Bordeaux, 1970, p. 443 : cartographie de la limite de la zone à tuile creuse ou canal, sur la vallée de la Dordogne en Bergeracois, d'après les vestiges d'habitats vigneronniers des XVIIIe et XIXe siècles.

29. J. Chapelot et R. Fossier, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Hachette, 1980, p. 324 et 325. Voir la carte de répartition, en France, des diverses sortes de couvertures en tuiles d'après les données ethnographiques. Les auteurs font remarquer que les aires de diffusion des deux types de tuiles — romane et plate — n'ont sans doute pas toujours été les mêmes du Moyen Âge au XIXe siècle. Les observations faites à Bergerac et dans sa région confirment cela pour cette partie du Périgord. Au XIXe siècle, la tuile plate était nettement dominante au nord de la vallée de la Dordogne, ce qui ne semble pas avoir été le cas antérieurement au XVe siècle. Les sites périgourdins des XIIIe, XIVe et XVe siècles actuellement reconnus par l'archéologie livrèrent pour la plupart des vestiges de tuiles creuses. L'apparition de la tuile plate est contemporaine, semble-t-il, de la reprise démographique et économique de la seconde moitié du XVe siècle. L'arrivée à cette époque de populations des régions voisines, Massif Central, Saintonge et Limousin est peut-être à mettre en relation avec l'évolution que connurent alors les modes de couverture dans le Périgord central et méridional.

30. Trois sortes de liants furent recensées :

— un mortier de coloration beige-clair, fortement chargé en chaux, dégraissé par des graviers siliceux, calibrés à moins d'un centimètre. Ce mortier franc, très résistant entrait dans les parties maçonnées, situées hors-sol.

— en fondation, la composition du liant changeait radicalement. La quantité de chaux devenait infime. Ce mortier était constitué essentiellement pour un mélange de sable fin et de terre argilo-limoneuse. Dans sa masse on distinguait d'abondants débris de coquilles d'oeufs. M. de Bouard, signale dans son *Manuel d'archéologie médiévale* (S.E.D.E.S., Paris, 1975, p. 60-61) que les "constructeurs médiévaux croyaient incontestablement que l'addition de produits organiques — blanc d'oeuf, fromage blanc, sang de bœuf, etc — donnait au mortier une meilleure étanchéité". La présence systématique des restes de coquilles, dans tous les mortiers rencontrés dans les maçonneries mises au jour à Fonbalquaine, nous suggère un apport volontaire de matière organique, et non une cause accidentelle.

— un dernier type de mortier fut employé pour les fondations de la tour. Ce mortier très chargé en chaux, contenant normalement des graviers, avait la particularité d'être composé de plus de 30 à 40% par de la poudre de brique, qui lui conférait une teinte rose. Ce genre de liant, bien connu de l'Antiquité, possédait la propriété de prendre et de résister en milieu humide où il pouvait atteindre une grande résistance. J.-F. Fino note dans son

### Les fondations

S'adapter finement et avec justesse aux conditions offertes par le substrat fut le souci permanent des bâtisseurs de l'ostal. De même que pour les mortiers de chaux des joints, ils employèrent pour les fondations des solutions pragmatiques suivant le milieu d'accueil. Les murs nord-sud, parallèles à l'axe de la pente du site, larges de 0,70 m, reposaient dans des fouilles structurées en gradins afin de maintenir la fondation à une profondeur constante et égale sur toute la longueur du mur. Exceptés ceux de la tour, les murs de refend orientés est-ouest, transversaux à la pente du versant, plus larges — 0,80 m — et plus profondément fondés, atteignaient à leur base des niveaux saturés en eau, peu stables. Ils jouaient un rôle important. Ce sont eux qui ancrèrent en quelque sorte les bâtiments sur le versant. Ils devaient pouvoir supporter la poussée des terres gorgées d'eau ayant tendance à glisser vers le bas de la pente. Pour pallier ces contraintes d'humidité et d'instabilité, la solution apportée consista à les établir sur de forts radiers formés de gros galets de rivière ou de blocs calcaires noyés dans la grave. Cette sorte d'enrochement en fond de fouille contribuait à enrayer, par sa masse et son poids, les éventuels mouvements du sol et assurait une assise stable garantissant une bonne répartition des charges du mur, évitant les phénomènes de tassements inégaux dus à la compressibilité des sols qui pouvaient engendrer de graves distortions dans la maçonnerie en élévation. Ce mode de fondation faisait également office de drain d'assainissement.

Venons-en maintenant aux résolutions techniques mises en oeuvre pour fonder la tour. Avec des principes de fondations ordinaires, tels que ceux qui viennent d'être décrits, il eut été impossible d'asseoir un tel ouvrage sur un terrain aussi instable sans recourir à d'importants terrassements. Le curetage jusqu'au socle rocheux de toute la séquence argilo-limoneuse était impératif sur la surface de l'ouvrage à bâtir, mais la nappe aquifère aurait immédiatement transformé le chantier en une sorte de vaste piscine. La fondation sur pieux était également difficilement envisageable, car la masse argileuse était trop peu conséquente et trop fluide pour que les fiches s'y fixent efficacement ; cette solution ne fut employée que sur un court tronçon du mur occidental de la tour.

Sous le mur oriental, un caisson de bois jouait un rôle similaire, dans une zone particulièrement compressible (fig. 9).



Fig. 6. — Vue du plot de l'angle sud-est de la tour de l'ostal.

Partout ailleurs, les constructeurs mirent en oeuvre une technique remarquablement adaptée au contexte sédimentaire du site pour ancrer les angles de la tour, maîtrisant toutes les contraintes et réduisant à un strict minimum les terrassements. Ils optèrent pour une fondation sur plots maçonnés (fig. 6). Le relevé, puis l'étude du coeur de ces plots (lors de la destruction finale des vestiges) permirent de comprendre approximativement la méthode de réalisation. Une fouille de taille sensiblement égale à celle de l'ouvrage prévu était excavée jusqu'au sol de molasse incompressible, dont elle entaillait légèrement la surface. L'eau jaillissante demandait probablement un époussement continu pendant l'achèvement de l'excavation. La rencontre d'un filet aquifère particulièrement abondant nécessita un léger déplacement du plot de l'angle sud-est, ce qui provoqua une dissymétrie dans le plan de la tour. Le fond de la fouille et la partie basse de ses parois devaient être ensuite rapidement tapissés de mortiers hydrauliques sur une épaisseur de 10 à 15 cm, puis habillés de bas en haut

ouvrage *Fortresses de la France médiévale* (Picard Paris, 1977, p. 129) "l'emploi comme matériau de construction d'un béton fait avec de la brique pulvérisée est assez général jusque vers le milieu du XVe siècle" cf. aussi Vitruve, *De l'architecture* Liv. II, chap. 5 coll. Nissard. Composition ordinaire de ce mortier "rose" : une partie de chaux (contenant parfois des poussières de charbon de bois) pour trois de sable plus ou moins fin (parfois deux pour cinq) mêlé à de l'argile, éventuellement à des graviers et à de la brique pilée. (J.-F. Fino, *op. cit.*, p. 40 note 2).

par une seconde paroi constituée de briques appareillées en assise alternée. L'espace restant au centre de l'excavation progressivement cuvelée recevait un garnissage, un bourrage de béton hydraulique et de briques concassées dans sa partie inférieure, puis progressivement vers le haut du plot, commençait une maçonnerie ordonnée de lits de briques appareillés. Après quelques retraités successifs de la surface maçonnée du plot, celle-ci donnait naissance à une pile très soigneusement bâtie. Jusqu'à un niveau avoisinant celui du sol de circulation, chacune des quatre piles constituant les angles de la tour étaient indépendantes les unes des autres, ainsi que la maçonnerie des fondations peu profondes des murs latéraux (fig. 9). Ensuite, un chaînage continu parcourait en totalité le périmètre de l'ouvrage, solidarissant les piles entre elles par l'intermédiaire des murs latéraux. En élévation, les piles dessinaient sur le côté de chaque façade une bande nervurée, sorte de contrefort plat engagé, saillant du nu du mur. Ce système de fondation sur le plot permettait, semble-t-il, une efficace reprise des descentes de charges, autorisant d'après les calculs qui furent faits de construire une tour pouvant atteindre 20 m de hauteur, sans avoir à fonder profondément les murs latéraux. Hors sol, les piles, qui se prolongeaient certainement jusqu'au sommet de l'ouvrage, assuraient la rigidité des murs en reprenant l'essentiel des charges qu'elles renvoyaient dans les plots fondés sur la molasse incompressible.

Cette construction, par ses résolutions techniques, révélait qu'il ne pouvait s'agir que d'une oeuvre de maçon ou d'architecte très spécialisé dans la maçonnerie de briques, connaissant parfaitement les possibilités de ce matériau, redécouvert semble-t-il, dans notre région, vers le XIII<sup>e</sup> siècle. La brique y demeura apparemment absente du Bas Empire au Moyen Âge. Celle qu'on y fabriqua à partir du XIII<sup>e</sup> siècle n'eut que peu de points communs avec celle de l'époque gallo-romaine ; les modules et la texture de la pâte sont très différents : cette modeste tour paraît donc avoir bénéficié de ces technologies novatrices dont la pleine expression se retrouve dans les grands ensembles monumentaux, militaires ou religieux de l'époque. L'utilisation de ces principes de construction élaborés, dans une bâtisse relativement banale, située au

cœur d'une agglomération qui ne se distinguait encore, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, que difficilement d'une grosse bourgade rurale, éloignée des centres urbains de premier plan où s'élaborait, sur les grands chantiers, la nouvelle architecture du temps, inciterait à démontrer que les idées, les techniques et les hommes circulaient beaucoup plus vite qu'on ne le suppose. Restent à étudier d'autres édifices de même époque, et de nature comparable, pour vérifier l'ampleur de cette diffusion : une fouille récente à Marmande, en Lot-et-Garonne, concernant un couvent d'ordre mendiant au XIII<sup>e</sup> siècle, a mis au jour des fondations en maçonnerie de brique, d'une technique également très évoluée, proche de celle utilisée dans l'ostal de Fonbalquaine<sup>31</sup>.

### Restitution de l'ostal en élévation

Cette restitution s'appuie sur l'étude des vestiges découverts en fouille, des sources scripturaires et des quelques bâtiments civils d'époque médiévale encore subsistants dans la ville de Bergerac<sup>32</sup>.

Les calculs ont autorisé à envisager, dans le cas présent, une hauteur optimale de 20 m pour la tour et de 10 à 15 m pour le corps de logis principal. Sur la représentation graphique restituant l'élévation de l'ostal, nous avons dessiné une tour de 17/18 m et un corps de logis de 10 à 11 m de hauteur. Malgré son caractère très approximatif, cette restitution doit faire revivre quelque peu l'aspect des volumes de la bâtisse qui pouvait être toutefois plus haute, donc plus imposante (fig. 10). L'incertitude est, par contre, totale en ce qui concerne le style des ouvertures et de leur positionnement. La seule référence disponible est donnée par quelques exemplaires de façades d'immeubles bergérois du XIV<sup>e</sup> siècle, bâtis sur la rue des Fontaines et la rue d'Albret, ayant conservé des traces convaincantes de leurs ouvertures primitives. Ces habitations bourgeoises, pouvant atteindre plus de 20 m de hauteur et contenir 3 à 4 niveaux habitables, parfois sur cave, quand le sous-sol n'était pas détrempé, étaient largement éclairées par des baies ogivales aux remplages trifoliées (fig. 7). Mais les références les plus fiables sont procurées par les inventaires des biens de la commune qui décrivent une maison à tour étonnamment similaire, celle de Malbec.

31. Fouille de sauvetage réalisée par J. Clemens, G. Pinaud et M.-N. Nacfer. Cf *Archéologie en Aquitaine*, 7, 1989.

32. Méthode employée pour la restitution des volumes de l'ostal. L'attribution fonctionnelle des différents espaces bâtis fut, comme nous l'avons vu difficilement abordée par l'analyse de leur distribution les uns par rapport aux autres, faute de retrouver des vestiges conséquents de leur niveau de circulation, qui auraient pu garder les traces des activités qui s'y déroulèrent. La pente et la disposition générale des toitures furent déterminées par la nature des matériaux de couverture, par la portée de charpente et la situation des descentes d'eaux pluviales possibles. Le positionnement de celles-ci est vérifiable par le calcul de la quantité d'eau collectée par un pan de toiture et les possibilités d'écoulement au sol. La hauteur des structures par assimilation à des habitations de même type, de même époque, toujours existantes dans la ville. La vérification que les modèles ainsi obtenus correspondaient ou non à la bâtisse découverte s'effectua ensuite, par le calcul des descentes de charge, par rapport à la largeur des fondations mises au jour, la résistance du matériau de construction et les caractéristiques du sous-sol.

## L'ostal de Malbec

Propriété de la seigneurie de Bergerac, cette maison, qualifiée dans les textes médiévaux de *gran ostal*, fut donnée en 1322 à la communauté des habitants de la ville pour qu'elle y installe le Consulat nouvellement rétabli<sup>33</sup>. Le don seigneurial de l'ostal à la commune mentionnée dans les chartes originales du début du XIV<sup>e</sup> siècle démontre sans conteste que cette bâtisse avait été édifiée avant 1322, peut-être dans le courant de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est donc considérée comme approximativement contemporaine de l'ostal de Fonbalquaine dont elle partageait les grands traits morphologiques. La maison Malbec s'organisait sur un plan rectangulaire légèrement dissymétrique, orienté du nord au sud, comprenant au nord une tour carrée, sans aucune baie, ni fenêtre, crénelée, haute d'environ 15 m, en maçonnerie de brique ; au sud un corps de logis attenant surmonté d'un étage, construit en brique et en pierre<sup>34</sup>. Ce corps de logis était probablement coiffé d'une toiture en bâtière abritant un grenier dans lequel on avait installé, dès 1381, la grosse cloche qui servait à assembler les jurats lors des délibérations municipales. On ne sait que peu de choses sur la distribution intérieure du logis. La seule description un peu précise est très sommaire ; elle date, de plus, du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>.

D'après cette description, les pièces du rez-de-chaussée, la salle et la cuisine auraient été aveugles ; par contre, chaque chambre à l'unique étage disposait d'une fenêtre. Deux des trois chambres disposaient aussi d'une cheminée et d'un accès indépendant depuis une sorte de pallier. L'effondrement d'une poutre supportant les solives et le plancher de l'étage, en 1743, permet d'apprendre que celui-ci était recouvert d'un carrelage maintenu par une couche de terre<sup>36</sup>. L'absence d'ouverture en rez-de-chaussée, hormis l'unique porte d'entrée, et l'existence d'un seul étage correspondent très probablement aux



Fig. 7. — Baie d'une maison bourgeoise du XIV<sup>e</sup> siècle située rue des Fontaines à Bergerac.

dispositions originelles du bâtiment. A Bordeaux, les ostaus médiévaux présentaient globalement une configuration similaire — rez-de-chaussée aveugle, percé seulement d'une porte en arc brisé, étage unique éclairé par des baies en tiers-points, mais la salle se situait non pas au rez-de-chaussée mais à l'étage<sup>37</sup>. Il en était peut-être de même dans la maison Malbec au XIV<sup>e</sup> siècle, car il convient de prendre avec prudence les informations touchant les aménagements internes de l'ostal : ceux-ci risquent d'être le produit d'une restructuration postérieure au Moyen Âge, suite à l'incendie qui l'affecta en 1562<sup>38</sup>.

33. *Coutumes et status de la Ville de Bergerac*, traduits de Latin en Français par E. Trellier, commentés par M.M. de La Mothe, Bergerac, 1779, p. 5 et p. 14. Article IX. *Item*, le dit Seigneur rend, donne et octroye ausdits Scindics, Consuls et Communauté, au nom que dessus, par entier et a perpétuité, la Maison de Malbec avec ses appartenances... Sans que toutefois ils y puissent faire autre forterresse que celle qui y est maintenant, bien la pourront-ils réparer et accomoder proprement.

34. — A.M.B., M 197 : — Construction d'une nouvelle façade, 1818. — Plan d'alignement de 1819. — Plan cadastral de 1830. — Délibérations municipales : démolition de la vieille tour de la Maison de Malbec : 8 mars 1831. — Plan de l'intérieur de l'hôtel de Ville, 1845. — Plan de la ville de Bergerac, Musée de Bergerac, XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècle (K sur la légende du plan).

La maison est représentée avec deux étages. Cela est une fantaisie du dessinateur car aucun document n'en témoigne. La représentation de la tour et l'organisation globale du corps de logis sont, par contre, en harmonie avec les textes.

35. A.M.B., L. 12, Inv. des biens de la communauté, 1609.

36. G. Charrier, *Jurades...*, t. XII, p. 24.

37. *Histoire de Bordeaux*, sous la direction de Ch. Higounet. *Bordeaux Médiéval*, t. II, p. 495 : Les oustaux, par J. Gardelles.

38. G. Charrier, *Jurades...*, t. III, p. 237 : "Brulement de la Maison de Malbec par le Seigneur de Pilles au mois de mars 1562. Il n'en restera rien que les murailles, le feu dura deux jours." L'inventaire des biens de la communauté du 25 juillet 1423 (A.M.B., L. 12) donne ces seules informations sur l'aménagement interne de l'ostal de Malbec : "En l'armoire de la salle haute nous trouvons... En la salle basse par où entrent les Consuls de par dessous..." L'existence d'un étage et de deux salles au Moyen Âge est confirmée par ce document. La disposition décrite dans l'inventaire de 1609 est, semble-t-il, assez proche de celle qu'évoque le texte de 1423 ci-dessus cité. Le rétablissement des espaces intérieurs après l'incendie de 1532 suivant l'ordre de répartition originel est donc assez probable.

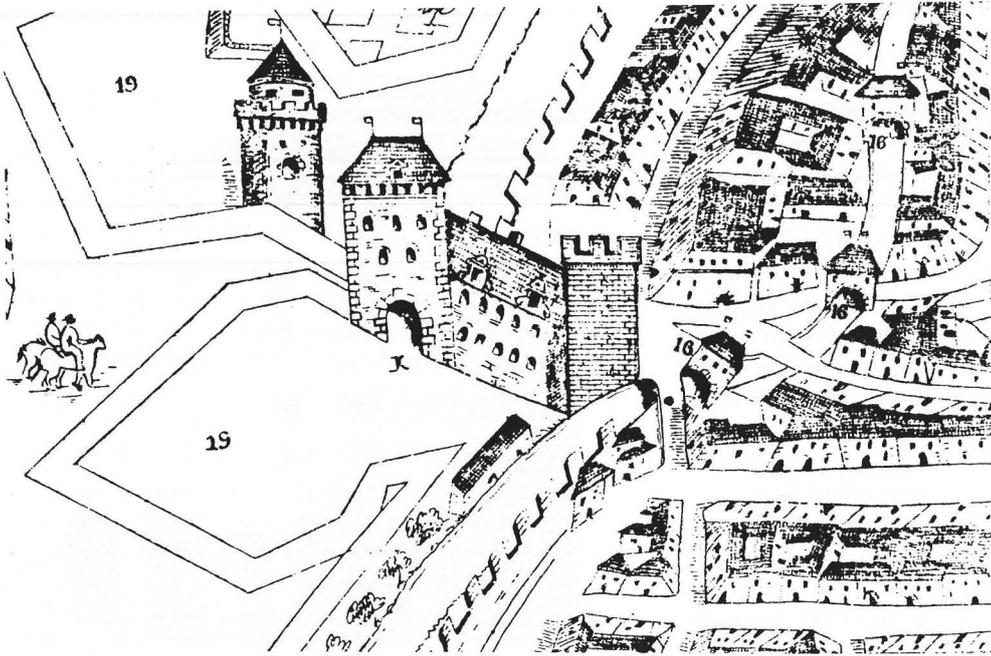
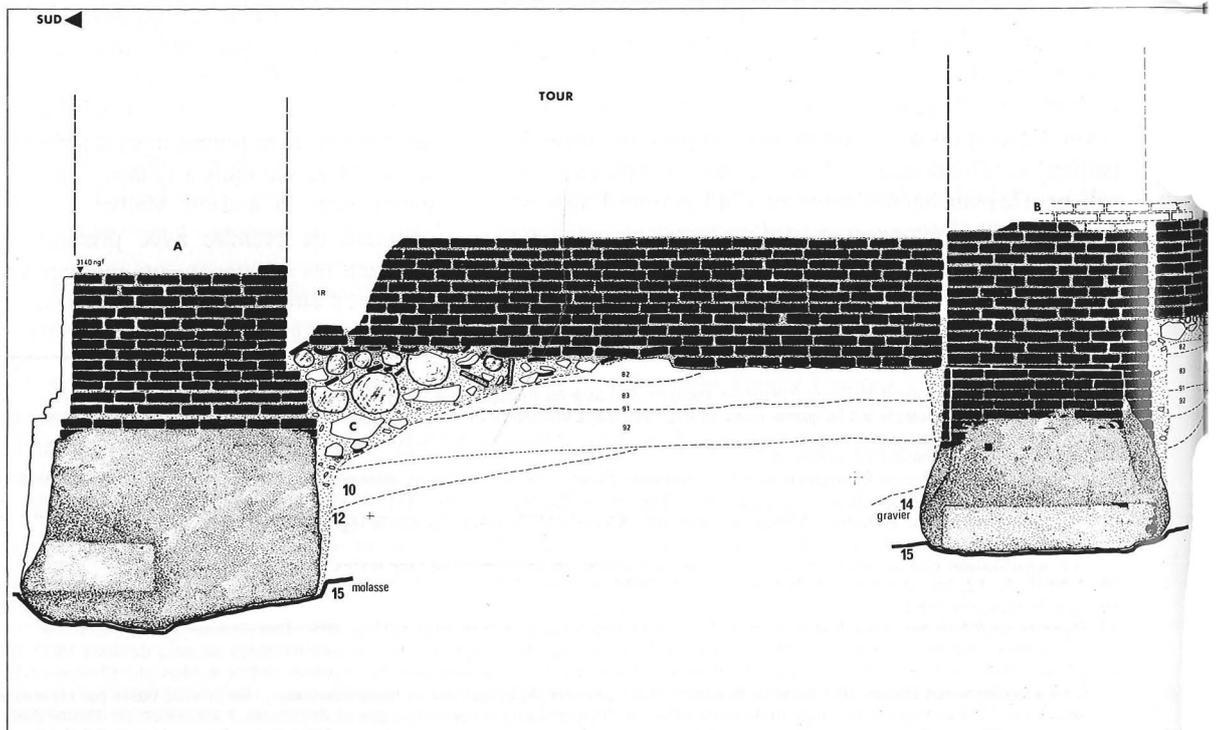


Fig. 8. — La maison Malbec. Plan de la ville de Bergerac, XVIIe/XVIIIe siècles.

D'après le plan, la maison Malbec se composait d'un corps de logis au rez-de-chaussée, surmontée de deux étages, éclairés chacun de six fenêtres. Il s'agit là d'une fantaisie du dessinateur souhaitant renforcer le prestige du bâtiment : il n'existait réellement qu'un seul étage. Le corps de logis était flanqué au nord d'une tour carrée baignant dans le canal de dérivation des eaux du Caudeau (fossé de la ville).

Au sud, en avant de la rue Gaudra, s'élevait une autre tour carrée (K), beaucoup plus importante, où s'ouvrait la large porte cavalière de Malbec, appartenant à l'enceinte urbaine qui engloba l'ostal de Malbec. Plus loin, toujours au sud, une autre tour, dite également de Malbec, appartenant aux défenses de la ville, aux origines mal déterminées. Il est possible qu'il ait existé une relation de propriété entre l'ostal de Malbec et cette tour circulaire.

Fig. 9. — Vue en élévation des substructions de la façade est de l'ostal de Fonbalquaine.



Ce texte et quelques autres documents indiquent également l'emplacement de la porte d'entrée sur la façade du corps de logis, opposée à la tour ; disposition qui s'appliquait très certainement aussi à l'ostal de Fonbalquine. La tour n'est pas, dans les deux cas, localisée en façade principale ; elle ne joue pas le rôle d'entrée monumentale.

### Conclusion

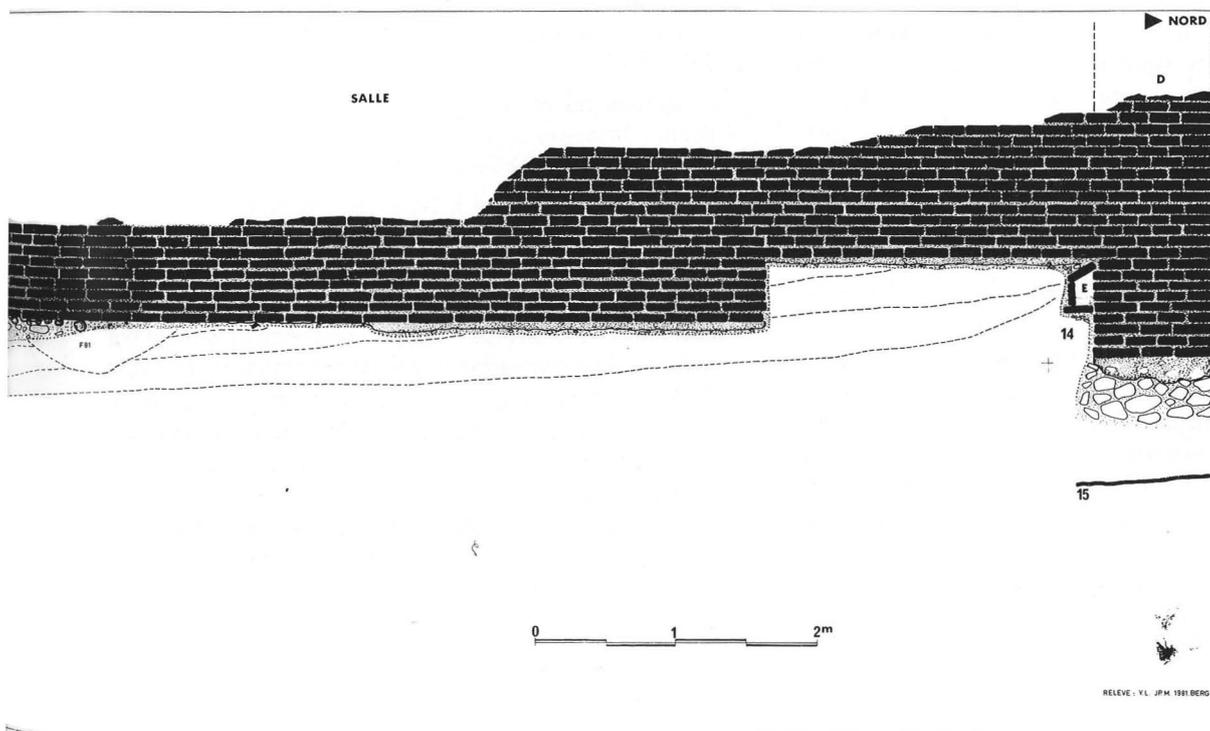
L'opération de sauvetage archéologique de Fonbalquine aura permis d'apporter quelques informations sur la morphologie d'un type d'habitat dont on ignorait auparavant l'existence dans le Bergerac médiéval. La structure de l'ostal de Malbec, pourtant bien visible sur le plan de la ville aux XVIIe et XVIIIe siècles (fig. 8) n'avait pas été remarquée par les chercheurs du siècle dernier. Intégrée après sa construction dans l'enceinte urbaine, sa tour appa-

raissait comme l'un des organes du rempart. L'on pouvait même envisager que la maison Malbec comme d'autres maisons nobles à Bordeaux, usurpait la possession d'une tour de l'enceinte contre laquelle elle se serait appuyée<sup>39</sup>. La comparaison avec les vestiges archéologiques mis au jour et une relecture des textes documentant la Maison Malbec devaient révéler qu'il s'agissait bien d'un ostal similaire à celui de Fonbalquine. Quelques autres investigations dans les archives et dans le tissu de l'agglomération indiquaient qu'il y avait dans la ville, au moins trois autres maisons dotées d'une tour. Deux d'entre elles, à la différence des ostaus de Malbec et de Fonbalquine, possédaient des tours en pierre circulaires<sup>40</sup>. Une autre de ces maisons, bâtie en brique, se dressait à l'extérieur de l'enceinte dans le faubourg de Malbourguet, sur une motte de terre entourée par les eaux d'un petit ruisseaulet<sup>41</sup>.

39. J. Gardelles, *Bordeaux Médiéval*, t. II, *op. cit.* p. 496 : "La noblesse semble avoir pris soin de donner à ses maisons une valeur défensive : pour la plupart, elles s'appuyaient au rempart et leurs propriétaires avaient souvent usurpé la possession des tours voisines". (note 20 : On peut constater les mêmes usurpations à Dax et à Bayonne).

40. Observations archéologiques de Y. Laborie, 1979 : — Découverte d'une tour circulaire liée à une habitation civile médiévale, rue des Fontaines, parcelle DM 35. — Vestige de tour liée à une habitation civile d'origine médiévale, rue des Conférences, parcelle DM 281. Cette tour est dessinée sur le plan de la ville de Bergerac des XVIIe et XVIIIe siècles.

41. A.M.B., B 13, L. 40, n° 13 — 1674.



Malheureusement, pour toutes ces demeures, trop de points essentiels de leur histoire restent dans l'ombre. L'archéologie et les quelques documents d'archives disponibles permettent à peine de faire revivre leur image. Qui en étaient les propriétaires ? Quel était leur aménagement intérieur exact ? Combien de personnes ou de familles abritaient-elles ? Doit-on, enfin, les considérer comme des demeures véritablement fortifiées, ou bien leurs tours ne sont-elles que des symboles signalant le rang social de leurs possesseurs et démunis de toute valeur militaire ? On sait que l'ostal de Malbec était la propriété d'un noble, le seigneur de Bergerac. Ce dernier semblait du reste considérer l'ostal comme une structure à valeur défensive car lorsqu'il céda la bâtisse à la Communauté des habitants de la ville, il leur interdit d'y faire d'autres fortifications que celles qui y existaient<sup>42</sup>. L'ostal de Malbourguet, perché sur sa motte qui l'isolait du marécage environnant, était aussi considéré par la population du

XVII<sup>e</sup> siècle, époque où il n'était plus qu'une ruine, comme un fort dont elle attribuait la construction aux Anglais<sup>43</sup>. Ces appréciations tendent à faire classer ces ostaus dans la catégorie des maisons fortes. Si le caractère défensif de ces habitations paraît réel, rien n'explique les raisons précises de ces dispositions. A-t-on recherché concrètement à se protéger, ou bien l'état défensif de ces habitats découle-t-il simplement de l'usage d'un type d'architecture à des fins uniquement sociales, désir d'affirmer sa noblesse ou sa richesse ? Le plus réaliste est peut-être de considérer que les deux options s'imbriquent étroitement dans l'organisation de ces ostaus qui ne sont plus de vraies maisons fortes de type rural (mur trop peu épais, absence de fossé) mais pas encore non plus de véritables hôtels urbains. Ils seraient à l'image de leur milieu d'implantation, espace urbain sur le plan juridique, mais espace au paysage encore proche d'une grosse bourgade rurale du XIII<sup>e</sup> siècle.

## Conclusion commune sur les ostaus d'Agen et de Bergerac

La mise au jour de ces deux habitations ne constitue pas en elle-même une bien grande découverte. Les vestiges d'ostaus à tour ou de tour-ostal, en milieu urbain, sont assez nombreux en Aquitaine et les textes mentionnent souvent leur existence passée quand ils ont disparu du paysage. L'intérêt de l'archéologie est ici de mieux situer leur contexte d'implantation, leur chronologie, leur mode de construction et aussi de suivre leur devenir dans la ville médiévale. Malgré cela l'apport reste modeste, car en l'absence de documents éclairant l'identité et l'histoire des possesseurs, on ne peut restituer toute la signification liée à la morphologie des structures découvertes.

De même, les conditions de conservation n'ont guère aidé à cerner les modes de vie dans ces habitations. À côté de ces aspects négatifs, et hormis l'acquis de ces trouvailles pour l'histoire locale des villes d'Agen et de Bergerac, la comparaison des deux structures fait ressortir quelques points généraux, peut-être utiles à une meilleure connaissance de ce type d'habitat :

1) les deux résidences, bien que d'époque différente (plus d'un siècle sépare apparemment leur édification)

possédèrent une cour fermée d'un mur assez puissant, disposition qui se retrouvait également dans l'aménagement d'un ostal bordelais, l'hôtel du Soler, démoli en 1856<sup>44</sup> ;

2) dans les deux cas, ces bâtiments furent édifiés en dehors du noyau ancien et structuré des agglomérations, sur des terrains faiblement urbanisés ;

3) à Agen, comme à Bergerac, on constate que ces bâtisses subirent des remaniements liés à l'évolution du noyau urbain duquel elles étaient originellement distantes. À Fonbalquine, quelques dizaines d'années après son édification, l'ostal a subi une sorte de démantèlement par ablation de ses appartenances, cour et commun, au profit de la structuration de son environnement par un habitat bourgeois. À Agen l'ostal-tour, lui aussi évolue dans son organisation : disparition de sa cour fermée pour dégager un espace le long du mur d'une nouvelle enceinte qui, du reste intègre sa tour. Même phénomène à Bergerac pour l'ostal de Malbec, qui devient partie intégrante du mur d'enceinte de la ville.

42. Cf. note 33, Transcription de 1322, art. IX, Coutumes et status de la ville de Bergerac, *op. cit.* p. 14.

43. A.M.B., B 13, L. 40, n° 13 — 1674.

44. *Histoire de Bordeaux*, sous la direction de Ch. Higounet, Ed. Féd. du Sud-Ouest, Bordeaux, 1965 (*Bordeaux Médiéval*, t. II, p. 496) : l'hôtel du Soler, devenu l'hôtel de Lalande, démoli en 1856, était précédé vers la rue d'une avant-cour protégée par une haute muraille.

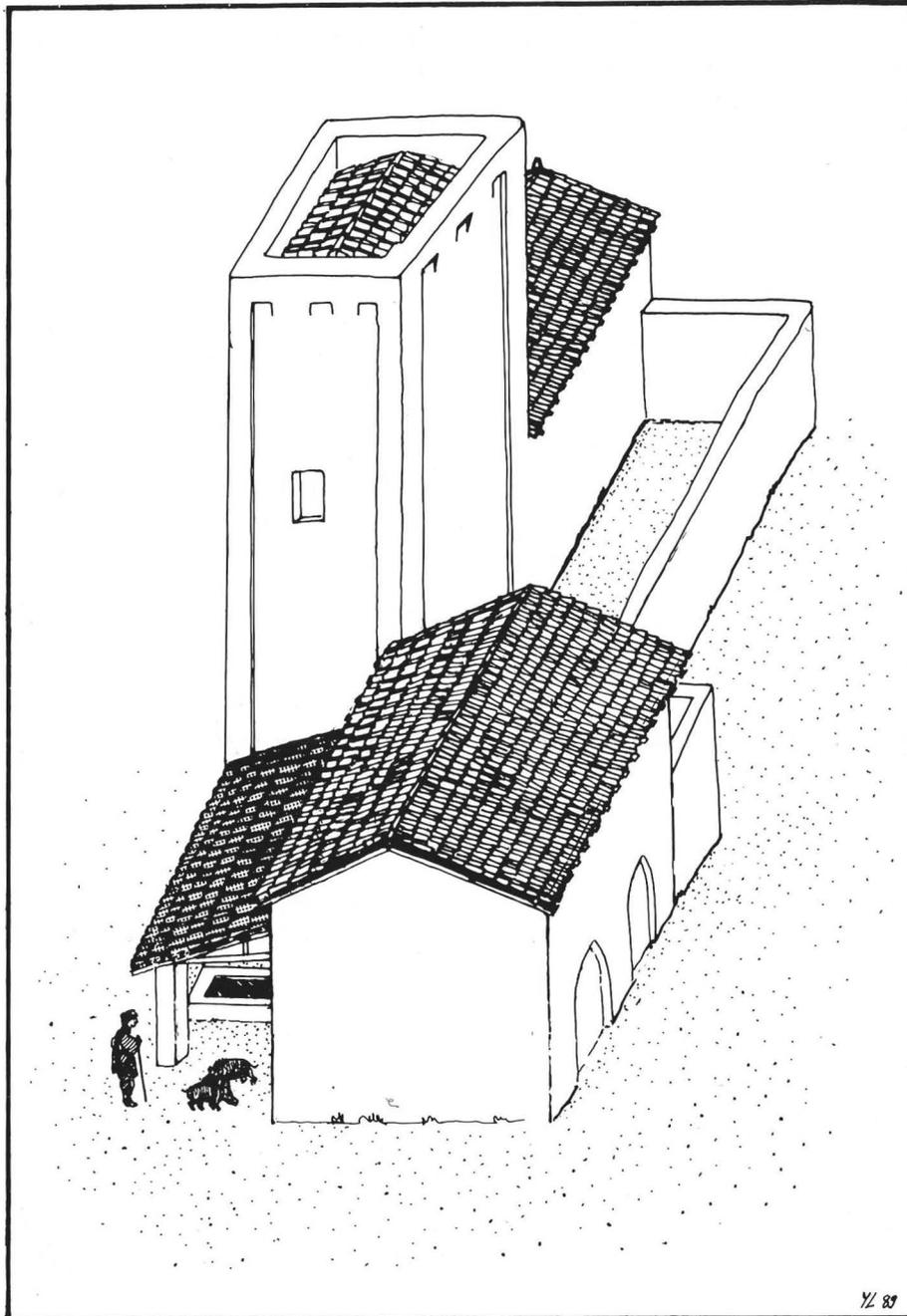


Fig. 10. — Restitution hypothétique des volumes de l'ostal de Fonbalquine.

Ces quelques remarques suggèrent que ces bâtisses furent la propriété de familles attirées par des villes en plein essor, construisant dans les faubourgs des demeures aux dispositions proches de leurs habitats ruraux d'origine, sans avoir pris conscience de la logique de ce nouveau milieu (parcelllement) qui imposa, par la suite, de profonds remaniements à leurs habitations.

Les exemples que constituent l'histoire de l'ostal d'Agen et celui de Malbec à Bergerac permettent également d'ajouter un élément allant dans le sens de l'hypothèse selon laquelle les enceintes urbaines médiévales, dans les villes d'accession, appuyèrent bien souvent leur tracé sur l'existence d'éléments forts, préexistants à leur réalisation.